

Paris, le 9 novembre 2007

À Monsieur le Ministre
De l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 – Paris SP 07

Monsieur le Ministre,

Par courrier en date du 26 octobre 2007, le SE-UNSA vous faisait part de son souhait qu'« une concertation particulière avec les organisations syndicales représentatives du 1^{er} degré ait lieu » concernant les conséquences de votre décision de supprimer les cours du samedi matin à l'école primaire.

Le protocole de discussion que vous avez bien voulu nous faire parvenir nous convient.

Le SE-UNSA accepte donc de s'engager sur les bases de ce protocole dans la discussion qui va s'ouvrir.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Luc Bérille
Secrétaire Général